

Avis adopté

Séance plénière du 23 octobre 2024

Sortir de la crise démocratique – Rapport annuel sur l'état de la France en 2024 (RAEF)

Entreprises et agriculture

Le RAEF permet de repérer et de documenter les signaux faibles de la société française afin d'éclairer et d'influencer les politiques publiques. Pour se faire, il est enrichi d'un sondage exclusif réalisé avec IPSOS, véritable baromètre de la société civile.

Ce travail collectif revêt cette année une importance particulière, tant les interrogations et attentes des citoyens s'avèrent fortes au regard de la situation économique et politique, fragile, de notre pays.

C'est pourquoi, le RAEF met en lumière les liens multiples entre inégalités et démocratie, défiances vis-à-vis des institutions et pouvoir d'agir des citoyens et citoyennes comme entrepreneurs... Il s'articule autour de trois volets complémentaires présentant, pour le premier, au travers du sondage IPSOS, un panorama du niveau de bien-être des Français ainsi que de leurs sources d'inquiétudes ; pour le deuxième, des focus en prise avec l'actualité et enfin, pour le troisième, des analyses d'indicateurs des différentes politiques publiques dans la mise en œuvre de programmes économiques et environnementaux (PIB, recherche, innovation et réindustrialisation, rénovation globale des logements, gestion de l'eau dans les Outre-mer...).

Tout d'abord, sur les résultats du sondage CESE-IPSOS, le groupe Entreprises rappelle que si les inégalités perdurent et sont observées à plusieurs niveaux de la société, la France a l'un des systèmes redistributifs les plus puissants d'Europe : c'est un levier important pour corriger les inégalités, même si tout système est perfectible. Certaines catégories sociales, certains territoires accumulent néanmoins les désavantages.

Le secteur de la santé, l'accès aux soins constitue aujourd'hui le premier sujet de préoccupation des Français (+ 3 points par rapport à l'an dernier). Cette situation montre l'importance d'œuvrer au niveau des politiques publiques pour démocratiser et renforcer l'accès aux soins pour tous. C'est un signal fort envoyé aux pouvoirs publics.

Concernant la prévention en santé au travail, le groupe Entreprises précise que la France est beaucoup plus attentive que d'autres pays à ces sujets. Les entreprises ont instauré des dialogues ou RETEX avec leurs salariés pour s'inscrire dans des processus

d'amélioration. Par ailleurs, les instances CSE et CSSCT sont des instances de contrôle et de dialogue paritaires, entre autres, sur la sécurité et la santé au travail, avec le pouvoir d'alerter l'inspection du travail en cas de difficulté. Leur efficacité n'est pas contestable. Rendre le dialogue social plus efficace, c'est le simplifier au bon niveau, lui donner une chance d'être plus agile.

Autre point de crispation : le logement. Son accès et son coût dans le budget des ménages constituent des sources d'inégalités importantes. Pour 58 % des personnes interrogées, l'accès au logement est la difficulté numéro un. Avec l'insuffisance du parc de logements sociaux et des constructions, 4,3 millions de personnes sont mal logées en 2023. Et ce malgré les nombreuses alertes des organisations patronales et des acteurs concernés. C'est pourquoi, parmi les focus présentés dans le volet 2 du RAEF, le groupe Entreprises partage l'analyse selon laquelle le manque de logements, qui s'apparente à une véritable pénurie dans certains secteurs géographiques, est un problème qui affecte l'ensemble des territoires bien au-delà des seules zones officiellement classées comme « tendues ». Il y a urgence à agir et il appuie la proposition d'augmenter fortement la production de logement qui est un enjeu de cohésion sociale et territoriale.

Sur la dette et les comptes publics, le groupe Entreprises rappelle que pour répondre à l'urgence des menaces qui pèsent sur la France, son économie et ses entreprises, il convient de faire de la réduction de la dette et des déficits une priorité de l'action du Gouvernement, en mobilisant d'abord et très principalement le levier de la diminution des dépenses publiques. Sans ce préalable, toute contribution supplémentaire des entreprises, nécessairement exceptionnelle et mesurée, serait incompréhensible.

Ensuite, s'agissant des indicateurs présentés dans le volet 3 du RAEF, le groupe Entreprises appelle à poursuivre la rénovation des bâtiments, auquel le CESE a consacré un avis en 2022. Cela constitue un enjeu majeur sur les plans social, économique, climatique et environnemental. Face à ce constat, il faut déplorer la décision du Gouvernement de ramener à 3 Mrds€, le budget consacré à MaPrimRénov' qui s'élevait initialement à 4 Mrds€.

Le groupe Entreprises appuie la demande du CESE d'une stabilisation durable des règles et des dispositifs d'aides à la rénovation et la pérennisation des crédits afférents, au regard des enjeux considérés.

Enfin, le groupe Entreprises alerte sur l'indispensable effort de recherche pour nourrir l'innovation et une croissance soutenable pour tous, qui est aussi un facteur permettant de lutter contre les inégalités et de réduire la dette publique.

C'est un défi que l'Europe et la France doivent relever pour enrayer le déclin de la compétitivité de l'Europe face aux Etats-Unis et à la Chine et redevenir une grande puissance économique. Concrètement, et alors que le quotidien Les Echos du 17/10 met en garde sur les risques pesant sur notre industrie, il s'agit d'accélérer l'innovation pour réduire l'écart de compétitivité avec les autres blocs, d'acter un plan pour la

décarbonation et de limiter la dépendance de la France dans les technologies et les matières premières.

En conclusion, le groupe Entreprises appelle à faire le choix de la croissance par l'investissement et à renouer avec la compétitivité pour assurer l'autonomie stratégique de l'Union européenne. Seul le développement économique permettra d'assurer le financement du modèle social Français, de continuer à créer de l'emploi et d'augmenter le pouvoir d'achat.

Le groupe Entreprises vote favorablement cet avis.